



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ VISUNET 70 LINGETTES

SDS conformes au RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), Annexe II - UE

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 14.04.2015

Date de révision 02.12.2019

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit VISUNET 70 LINGETTES

N° article 003841

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Groupe de produits nettoyant pour écrans

Usages identifiés comme pertinents SU21 Utilisations par les consommateurs Foyers privés (= grand public = consommateurs)

SU22 Utilisations professionnelles Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisanat)

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris les produits à base de solvants)

PROC10 Application au rouleau ou brossage

ERC11B Large utilisation dispersive en intérieur d'articles et de matières longue durée avec niveau de libération élevé ou prévu

Mises en garde relatives à l'utilisation Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société ITW Spraytec

Adresse postale 42, rue Gallieni

Code postal 92600

Ville Asnières sur Seine

Pays France

Tél. +33(0)1.40.80.32.32

Fax +33(0)1.40.80.32.30

E-mail infofds@itwpc.com

Site Internet www.jelt.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence INRS 01.42.45.59.59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Propriétés dangereuses de la Le produit n'est pas classifié.

substance/du mélange Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage DSD/DPD, commentaires Aucunes informations notées.
Mentions de danger EUH 208 Contient benzisothiazilone Peut produire une réaction allergique.
EUH 210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Autres informations d'étiquetage (CLP) Aucunes informations notées.

2.3. Autres dangers

Impact sur la santé Le produit contient des solvants organiques.
Impact environnemental Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	N° CAS: 34590-94-8 N° CE: 252-104-2		5 - 15 %
Observations relatives aux composants	<5%: parfums , agent de conservation: benzisothiazolinone		

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités Retirer la victime de la source de contamination.
Inhalation Air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec la peau Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec les yeux Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets différés Aucun effet connu à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations En cas de perte de conscience : Appelez immédiatement un docteur / une ambulance. Veuillez présenter cette fiche de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion Respecter les règles de protection anti-feu générales de l'entreprise.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI) Utilisez les équipements de protection personnelle nécessaires. Équipements de protection personnelle, voir section 8.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec les yeux et le contact avec la peau prolongé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ramasser le produit et placer dans un récipient approprié pour ré-utilisation. Après le ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau en abondance.

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions Voir sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Pas de précautions spécifiques d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

Conditions de conservation sécurisée

Température de stockage Valeur: 0-35 °C
Stabilité au stockage Conservation : 24 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	N° CAS: 34590-94-8	8 heures: 300 mg/m ³ ; H	2011
	N° CE: 252-104-2	8 heures: 50 ppm; H	

DNEL / PNEC

Inventaire des mesures de gestion des risques humains Données insuffisantes.
Inventaire des mesures de gestion des risques environnementaux Données insuffisantes.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle Aucune prescription particulière.

Protection respiratoire

Protection respiratoire Une protection respiratoire n'est pas requise.

Protection des mains

Protection des mains Protection des mains non requise.

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux En cas d'utilisation normale, une protection oculaire n'est pas nécessaire.

Risques thermiques

Risques thermiques Aucunes recommandations.

Autres informations

Autres informations Aucunes recommandations.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide incolore.
Couleur	Incolore.
Odeur	Presque sans odeur.
Commentaires, Seuil olfactif	Pas pertinent.
pH (en tant que tel)	Valeur: ~ 8,0
Commentaires, pH (solution aqueuse)	Pas pertinent.
Commentaires, Point / intervalle de fusion	Pas pertinent.
Commentaires, Point d'ébullition	Pas pertinent.
Point d'éclair	Valeur: > 100 °C
Commentaires, Taux d'évaporation	Pas pertinent.
Commentaires, Limite d'explosivité	Pas pertinent.
Commentaires, Pression de vapeur	Pas pertinent.
Commentaires, Densité de vapeur	Pas pertinent.
Densité	Valeur: ~ 1,0 g/ml
Commentaires, Densité volumique	Pas pertinent.
Description de la solubilité	Entièrement soluble dans l'eau.
Commentaires, Coefficient de partage : n-octanol / eau	Pas pertinent.
Commentaires, Combustion spontanée	Pas pertinent.
Commentaires, Température de décomposition	Pas pertinent.
Commentaires, Viscosité	Pas pertinent.
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés oxydantes	Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.

9.2. Autres informations

Autres propriétés physiques et chimiques

Commentaires	Aucunes informations notées.
--------------	------------------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
-----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 10.4 et section 10.5.
--------------------------------------	------------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucunes recommandations.
---------------------	--------------------------

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Aucune particulière.
-------------------	----------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).
-------------------------------------	--

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques :

Autres données toxicologiques Le produit n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Données toxicologiques des composants

Composant Aucune donnée disponible pour l(es) ingrédient(s).
 DL50 oral Valeur: - -
 Espèces d'animaux de laboratoire: -
 Durée: -
 Commentaires: -

Autres informations concernant les risques de santé

Généralités Aucune information sur les effets néfastes dû à l'exposition.

Effets aigus potentiels

Inhalation Les vapeurs des solvants sont dangereuses et peuvent provoquer des nausées, de la maladie et des maux de tête.
 Contact avec la peau Aucun risque aigu ou chronique pour la santé connu.
 Contact avec les yeux Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou faire pleurer les yeux.
 Ingestion Peu probable du fait de l'emballage du produit.

Symptômes d'exposition

Symptômes de surexposition Aucun symptôme spécifique noté.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aquatique, commentaires Aucune donnée n'est disponible pour le produit.

Données toxicologiques des composants

Composant Aucune donnée disponible pour l(es) ingrédient(s).
 Aquatique, commentaires -

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Resultats d'analyse des PBT Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.
 (persistant, bio-accumulable et toxique)

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.
 Produit classé déchet dangereux Non
 Emballage classé déchet dangereux Non
 Code de déchets CED CED: 0706 déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques
 Autres informations Le code CED vaut pour le reste du produit dans sa forme pure.
 Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Commentaires Le produit n'est pas compris par les règles internationales de transport des biens dangereux (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Remarque Pas pertinent.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Remarque Pas pertinent.

14.4. Groupe d'emballage

Remarque Pas pertinent.

14.5. Dangers pour l'environnement

Remarque Pas pertinent.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucunes informations notées.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Missing language page:110, post:1684, language:8

Autres informations Aucunes informations notées.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation Ordonnance no 2001-174 du 22 février 2001 relative à transposition de la directive 94/33/CE du Conseil du 22 juin 1994 relative à la protection des jeunes au travail.
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, 2007 avec modifications.
Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets.
Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.
Règlement (CE) no 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une enquête sur la sécurité chimique a été menée Non

SECTION 16: Autres informations

Conseils relatifs à la formation Ne nécessite aucune formation spécifique, mais l'utilisateur doit avoir lu et

Informations ajoutées, supprimées ou modifiées	compris cette fiche de sécurité. Modification des sections : 1, 16.
Version	4